



Monsieur le Ministre  
Jean-Michel Blanquer  
110, rue de Grenelle  
75007 Paris

Paris, le 25 mars 2021

Monsieur le Ministre,

Les cas de contamination en milieu scolaire battent des taux record ces derniers jours. Les données sanitaires de Santé publique France sont formels. Ces dernières démontrent que l'incidence a été multipliée par quatre chez les 0-9 ans. Parmi les 10-19 ans, avec 385 nouveaux cas pour 100 000 jeunes dans cette tranche d'âge pour la semaine du 14 au 20 mars, l'incidence est nettement supérieure à celle de l'ensemble de la population.

Chaque jour, nous sommes interpellés par des élus, des enseignants ou des parents d'élèves très inquiets de la situation sanitaire au sein des établissements scolaires.

La mise en place des tests salivaires, présentée comme la solution pour garder les écoles ouvertes, est en réalité un échec et n'a pas d'impact sur la baisse tant espérée du taux d'incidence.

Les enseignants et enseignantes ont fait preuve pendant le confinement d'une détermination et d'un professionnalisme sans pareils pour enseigner à distance. A la reprise, ils ont dû assimiler et préparer une rentrée faite dans la précipitation avec un protocole lourd et contradictoire. Aujourd'hui ils ne sont pas considérés comme public prioritaire pour les vaccins, alors qu'ils côtoient chaque jour le virus.

Face à cela et compte tenu de l'urgence de la situation, l'ensemble des députés du groupe communiste vous demande de mettre en œuvre les propositions suivantes :

- Considérer l'ensemble du personnel de l'éducation en contact avec les enfants comme public prioritaire pour l'obtention d'un vaccin
- Mettre à disposition sous huitaine des masques FFP2 au personnel de l'éducation en contact avec les enfants
- Renforcer l'efficacité des protocoles sanitaires autour des tests
- Revaloriser le point d'indice des enseignants



- A minima, mettre en œuvre un moratoire sur les suppressions de postes d'enseignants et les fermetures de classes

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre courrier, nous vous prions de recevoir, Monsieur le ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Alain Bruneel, Député de la 16<sup>ème</sup> circonscription du Nord

Marie-George Buffet, Députée de la 4<sup>ème</sup> circonscription de Seine-Saint-Denis

André Chassaigne, Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription du Puy-de-Dôme et Président du Groupe de la gauche démocrate et républicaine

Pierre Dharréville, Député de la 13<sup>ème</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône

Jean-Paul Dufrègne, Député de la 1<sup>ère</sup> circonscription de l'Allier

Elsa Faucillon, Députée de la 1<sup>ère</sup> circonscription des Hauts-de-Seine

Sébastien Jumel, Député de la 6<sup>ème</sup> circonscription de Seine-Maritime

Jean-Paul Lecoq, Député de la 8<sup>ème</sup> circonscription de Seine-Maritime

Stéphane Peu, Député de la 2<sup>ème</sup> circonscription de Seine-Saint-Denis

Fabien Roussel, Député de la 20<sup>ème</sup> circonscription du Nord

Hubert Wulfranc, Député de la 3<sup>ème</sup> circonscription de Seine-Maritime